Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 6-7

Artikel: L'une des prestations les plus importantes du système sanitaire
Autor: Haldi, Nelly / Weyermann, Urs
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682024

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNIVERSAIRE

Les dix ans de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)

L'une des prestations les plus importantes du système sanitaire

L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) a fêté ses dix ans d'existence lors de son Congrès tenu à Davos les 10 et 11 juin. *Actio* a rencontré Urs Weyermann, secrétaire général de l'ASI depuis plus d'un an, et lui a posé des questions sur les activités de l'Association et les problèmes qui se posent actuellement dans le domaine des soins infirmiers.

Propos recueillis par Nelly Haldi

***«Actio»:* L'Association suisse des infirmières et infirmiers est née en 1978 de la réunion de trois associations professionnelles, celles des infirmières et infirmiers en soins généraux, des infirmières en hygiène maternelle et pédiatrie et des infirmières et infirmiers en psychiatrie. Son infrastructure était encore assez modeste à l'époque et elle était peu connue du public. Qu'en est-il aujourd'hui?**

Urs Weyermann: Nous sommes certainement à l'heure actuelle l'association de professionnels de la santé la plus importante de Suisse, tant du point de vue du nombre de nos membres que de notre infrastructure. L'ASI compte aujourd'hui 18 200 membres, soit 3000 de plus qu'il y a dix ans; il est vrai que le nombre de diplômés dans le personnel soignant, lui aussi, a augmenté au cours de cette période. Le volume de nos activités s'est étendu, avant tout dans les domaines de la formation continue et du perfectionnement, dans les sections en particulier.

Nous avons créé différentes commissions au sein du Secrétariat central: l'une est responsable de la supervision des spécialisations en soins intensifs, en salle d'opération et en anesthésie; une autre, récemment créée, est chargée de la recherche en soins infirmiers; depuis quelques années, des journées de recherche sont organisées régulièrement, et depuis six ans, l'ASI accorde des bourses dans ce domaine. La Commission des questions sociales et économiques, à laquelle les membres sont de plus en plus étroitement associés, a pris beaucoup d'ampleur. Nous luttons toujours davantage pour l'amélioration des conditions de travail et insistons sur les relations publiques. Enfin, nous avons commencé à former systématiquement les représentantes et représentants des sections pour le travail spécifique de l'association.

Qu'est-ce qui vous distingue des syndicats?

La grande différence réside dans le fait que nous essayons toujours de concilier profession et soins, c'est-à-dire que nous plaçons au centre de nos préoccupations le bien-être du patient et l'amélioration de l'assistance médicale apportée à la population et que nous avons à cœur de maintenir une bonne image de notre profession. L'amélioration des conditions de travail n'est pour nous qu'une partie d'un tout. Sur des points particuliers, nous travaillons en collaboration avec les syndicats, par exemple pour les prises de position concernant l'élaboration d'un règlement d'engagement ou de caisse de pension.

Il n'y a donc pas de concurrence entre les syndicats et l'ASI?

Ce sont nos démarches qui divergent. D'une façon générale, nous tenons davantage compte des objectifs professionnels. L'ASI cherche à emprunter le chemin de la négociation et de la collaboration, avant de faire part de ses revendications au public, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne recoure pas à ce moyen lorsqu'elle n'a pas d'autre issue. Mais il n'y a pas de concurrence avec les syndicats, et il ne doit pas y en avoir. Nous accordons simplement plus d'importance aux aspects purement professionnels des problèmes.

L'ASI ne regroupe que la moitié environ des infirmières et infirmiers diplômés. Pourquoi pas davantage?

Nous ne possédons que des estimations sur le nombre d'infirmières et infirmiers diplômés restés dans la vie active, il n'y a pas de statistique précises. Selon notre évaluation, trente à cinquante pour cent de ceux-ci sont membres de l'ASI. Pourquoi pas davantage? Cela tient, d'une part, au fait que les travailleurs suisses sont peu organisés d'une façon générale; d'autre part, à ce que les prestations de l'ASI sont encore assez mal connues, même dans le milieu de la profession. Nous avons d'ailleurs planifié pour l'année qui vient une campagne d'information destinée à faire mieux connaître notre nouvelle offre de prestations.

Qu'est-ce que l'ASI offre à ses membres?

Ils ont surtout recours au service de conseils juridiques et aux services de consultation gratuits pour tous types de problèmes ayant trait à l'engagement et à la profession. Nous leur offrons une protection juridique dans toute affaire concernant le droit du travail ou dans d'éventuelles procédures pénales. Si besoin est, nous faisons appel à un avocat dont les services sont alors financés par un fonds spécial. Nous recevons de nombreuses demandes d'infirmières et infirmiers qui cherchent des engagements temporaires à l'étranger. Nous avons également un vaste programme de formation continue et de perfectionnement dans les différentes régions du pays à des prix réduits pour nos membres. En outre, les membres de l'ASI et leurs familles peuvent s'assurer à des conditions très avantageuses auprès de notre assurance-maladie et accidents collective, l'une de nos prestations les plus récentes. Enfin, ils reçoivent chaque mois «Soins infirmiers», la revue spécialisée de notre association.

La réduction du temps hebdomadaire de travail a provoqué de grands remous dans le monde infirmier où la pénurie de personnel est importante, le stress et les heures supplémentaires monnaie courante et où l'insatisfaction règne. Que fait l'ASI pour remédier à cela?

Ces problèmes nous préoccupent beaucoup. Mais nous devons arriver à cette réduction. Il n'est pas envisageable que notre profession soit la seule à ne pas adapter sa semaine de travail. Un sondage réalisé sur un échantillon représentatif de 800 professionnels de la santé a montré que le fait de travailler sous une pression constante et d'avoir des activités physiquement éprouvantes est ressenti par le personnel soignant comme l'aspect le plus pénible de ces professions. Une raison supplémentaire pour laquelle la réduction du temps de travail s'impose.

Nous avons participé à une enquête réalisée dans le canton de Berne dans le cadre d'un travail de recherche sur les conditions de travail du personnel soignant et les moyens de les améliorer; elle a mis en évidence une fluctuation très importante du personnel soignant; en effet, une infirmière reste environ quatre ans au même poste durant les 9,3 années que dure sa vie professionnelle en moyenne. Cela ne tient pas seulement au fait que cette profession est exercée traditionellement par des femmes, mais également au fait que les infirmières et les infirmiers considèrent un changement de poste comme une forme de perfectionnement. Ce phénomène a toutefois pour désavantage, outre les frais qu'il occasionne, de dégrader les conditions de travail. Il faut donc tenter de moti-

ver le personnel à rester plus longtemps, non seulement dans la profession, mais également au même poste.

Pour remédier à cette situation, il est également important d'encourager les personnes qui ont abandonné leur profession pendant une certaine période à la reprendre, et de faciliter ce passage. La Suisse compte un grand potentiel d'infirmières qui pourrait être mieux utilisé. L'ASI soutient tout domaine de la santé publique, comme celui des soins infirmiers extra-hospitaliers, susceptible de faciliter cette réinsertion. Nous organisons dans toute la Suisse des cours de recyclage pour infirmières mariées, pour les aider à surmonter leur angoisse devant une reprise de leur ancienne profession. D'un autre côté, nous attendons des employeurs qu'ils changent leur conception traditionnelle de l'engagement et s'adaptent à ces personnes reprenant leur métier, ou travaillant à temps partiel. Il faut sans aucun doute que tout ce domaine devienne plus créatif.

Le congrès de Davos, marquant le dixième anniversaire de l'ASI et qui s'est tenu en marge de l'Assemblée des délégués, a permis aux infirmiers et infirmières de s'entretenir avec des hommes politiques et des spécialistes de la santé de l'avenir de leur profession.
(Photo zvg)

Voyez-vous la possibilité d'augmenter le nombre des élèves?

Là, il faut être réaliste. Si l'on considère les années de faible natalité que nous avons connues, nous ne pourrons pas, même avec la meilleure volonté du monde, former plus d'élèves que nous n'en formons à l'heure actuelle. En même temps, le besoin en personnel infirmier ne va cesser d'augmenter. C'est bien le grave problème devant lequel nous nous trouvons aujourd'hui. L'une des manières de le résoudre est de mettre l'accent sur la formation continue, tout comme cela se passe dans les professions de l'industrie et de l'artisanat. L'idée selon laquelle «on sait tout ce qu'on doit savoir une fois le diplôme en poche» est encore largement répandue de nos jours. Mais, c'est un leurre: plus on est qualifié dans une profession, plus on y reste attaché, même lorsqu'on abandonne son activité professionnelle pendant une période consacrée à fonder une famille par exemple. Je pense que nous avons fait une grosse erreur dans le passé, celle de nous préoccuper presque exclusivement de la formation de base et du nombre des élèves et de négliger les mesures visant à encourager les infirmières à rester dans la profession.

Quel est le poids politique de l'ASI? Est-elle en mesure d'agir sur tous ces facteurs?

La situation a changé dans un sens positif au cours de ces dernières années; notre organisation est un peu mieux connue, et nous nous efforçons de la faire mieux connaître. C'est ainsi que l'Office fédéral de la santé publique a invité une de nos représentantes à participer à la conférence de l'Organisation mondiale de la santé, qui se tiendra à Vienne très prochainement sur le thème «Santé pour tous en l'an 2000».?

L'année dernière, notre association a été conviée à un colloque organisé par l'Office fédéral du personnel sur les aspects importants de la politique sanitaire en Suisse. D'autres exemples démontrent que les cantons, aussi bien que les pouvoirs publics, commencent à compter avec nous. Nous sommes plus attentifs qu'auparavant à faire connaître nos prestations et cela commence à porter ses fruits. Agir plutôt que réagir, c'est la devise que nous avons adoptée depuis longtemps.

Dans quelle mesure l'ASI peut-elle influer sur la formation du personnel soignant, domaine placé, on le sait, sous la responsabilité de la Croix-Rouge?

En ce qui concerne la formation de base, notre association est représentée dans les différentes commissions de la CRS où elle peut faire part de ses positions. Sur la révision des Directives de formation, l'ASI a eu une influence indirecte par l'élaboration de principes de base dont la Commission ad hoc tient compte dans ses travaux. Enfin, lors d'élections aux commissions de la CRS, notre association a la possibilité de proposer des candidats qu'elle estime compétents. En outre, la dimension modeste de la Suisse permet aux professionnels occupant des postes importants de se connaître souvent personnellement, et par là, de faire mieux entendre leur voix.

Nous avons plus de poids en ce qui concerne les formations complémentaires, dont certaines sont placées sous notre responsabilité, d'autres sous celle de la CRS, comme les écoles de cadres. Il faudra prendre dans ce domaine des décisions importantes au cours des prochaines années, car nous sommes le seul groupe professionnel à n'offrir aucun diplôme de formation postgraduée reconnu par la Confédération! Notre association doit jouer là un rôle plus important, tout comme le font les syndicats des professions liées à l'Ofiamt.

On remarque actuellement une tendance à enseigner les soins infirmiers à l'université. Quelle est la position de l'ASI sur ce sujet?

Les soins infirmiers sont l'une des prestations les plus importantes du système sanitaire. Nombreuses sont les personnes que la médecine ne peut plus aider, mais toutes ont besoin de soins infirmiers. Pour résoudre les problèmes de la santé, nous devons, non seulement résoudre les problèmes de personnel, mais nous avons aussi grand besoin d'idées nouvelles. Le domaine des soins doit s'analyser lui-même et pour ce faire, il doit réaliser des travaux de recherche en Suisse; pour remplir ce rôle, il doit pouvoir s'appuyer sur des professionnels qualifiés. Actuellement, nous n'avons à disposition que des études faites dans d'autres pays, et la question de leur application à notre culture se pose évidemment à chaque fois. Cela signifie qu'à moyen ou à long terme, nous devrons créer une formation complémentaire universitaire conçue spécifiquement pour les soins infirmiers. Les infirmières titulaires d'une maturité, environ 5 % des diplômées, devraient avoir la possibilité de faire des études universitaires sans changer de branche. Il est clair que des études de ce type ne remplaceront jamais la formation de base.

Combien de temps faudra-t-il attendre jusqu'à ce que les universités suisses aient une faculté de soins infirmiers?

Nos projets n'en sont à l'heure actuelle qu'à leurs balbutiements. Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir, en particulier pour convaincre le personnel soignant de la nécessité de cette amélioration. Nous avons l'intention de créer dans un avenir proche des bourses pour permettre à des professionnels de notre branche de suivre des formations complémentaires dans des universités étrangères. J'espère que ce projet verra le jour en 1989. Il est vrai que la Suisse, avec le Liechtenstein, est le seul pays d'Europe à n'offrir aucune formation universitaire en soins infirmiers.

Le dernier congrès de l'ASI, qui a eu lieu à Davos en juin passé, avait pour thème «L'avenir des soins infirmiers? Une chance et un défi

(Suite en page 18)

CROIX-ROUGE JEUNESSE

L'aide n'est pas seulement un geste

Dans la soirée de dimanche, les différents groupes étaient invités à se produire sur scène et à divertir l'assistance par des sketches ou de petits numéros de cirque. Beaucoup choisirent d'exprimer ce que représente pour eux l'aide. Le groupe des représentants de la Croix-Rouge jeunesse de Suisse romande, comprenant une jeune handicapée, auquel s'était associé pour l'occasion les quatre jeunes membres de la délégation soviétique, présentèrent un numéro intitulé «la Croix-Rouge avec l'homme». Tout vêtus de rouge, ils firent leur entrée en deux groupes: les uns, à gauche, perchés sur la chaise roulante, en formant une croix, symbolisant la Croix-Rouge; les autres, à droite, représentant l'homme de la rue. Le groupe de droite mime un accident: une personne est renversée. Les blessures sont pansées mais la victime semble encore désespérée. Soudain, Silvana, la jeune handicapée se détache du groupe de gauche, une guitare à la main, pour s'approcher de la victime et lui remettre l'instrument. Le visage du «blessé» s'éclaire, l'espoir renaît. Une des jeunes soviétiques saisit la guitare et entonne une chanson populaire russe. «L'aide n'est rien si elle se limite à un geste. Elle doit s'accompagner d'un témoignage de solidarité et d'espoir», m'explique Christiane Perrin, monitrice de longue date de la Croix-Rouge jeunesse de la section Haut-Léman et «scénariste» du numéro. Le message a en tout cas passé dans l'assistance à en juger par le tonnerre d'applaudissements qui salua les acteurs.

Dans les coulisses de la fête

Cet appel à la solidarité, les jeunes n'ont pas attendu le dernier soir pour y répondre. Durant toute la durée du camp, de multiples contacts se sont noués. A la fin des trois jours, on ne comptait plus les adresses échangées, les promesses de visite même pour les destinations les plus lointaines.

Les Soviétiques, au centre de la curiosité de leurs congénères, furent les plus sollicités et répondirent de bonne grâce aux innombrables questions sur eux-mêmes et sur leurs activités à la Croix-Rouge. «Que fait un jeune bénévole de la Croix-Rouge à Moscou»? «Comment vit-on au temps de la «Glasnost»?: telles furent les questions que l'on entendit dans les coulisses de la fête jusqu'à une heure avancée de la nuit. Pour les organisateurs, aussi bien chez les samaritains qu'à la Croix-Rouge, ce camp est une parfaite réussite. Il convient d'ailleurs, avant de conclure ce compte-rendu, de tirer un coup de chapeau à ces derniers pour le parfait déroulement de la manifestation. Les jeunes du groupe «Help» de Bülach, hôte de la manifestation, qui n'ont pas ménagé leur peine pour que tout se passe sans accroc, méritent eux aussi tous les honneurs.

Il reste à espérer que cette initiative commune des Samaritains et de la Croix-Rouge sera la première d'une longue série afin de renverser la tendance, que l'on ne peut se dissimuler, d'un désintérêt croissant des jeunes envers la Croix-Rouge. Le camp de Bülach a en tout cas prouvé, qu'avec du savoir-faire et de l'idéal, le courant pouvait encore «passer» entre la Croix-Rouge et les jeunes. □

ANNIVERSAIRE

L'une des prestations les plus importantes du système sanitaire

(Suite de la page 7)

pour notre profession» J'ai le sentiment que les professionnels des soins infirmiers se posent depuis de nombreuses années les questions «D'où venons-nous? Où allons-nous? Pourquoi?» Cette question trouvera-t-elle réponse un jour?

Si vous regardez la liste des conférenciers invités à ce congrès, vous voyez que son thème aurait aussi bien pu être libellé ainsi: «Où va la santé publique?». Nous l'avons choisi en songeant au débat sur la nouvelle orientation de la santé publique, une orientation qui va vers l'assistance médicale primaire, ou si vous voulez, ambulatoire, décentralisée, à plus petite échelle. Bien sûr que nous nous posons depuis longtemps la question de l'avenir. Cela concerne, comme je vous le disais, non seulement notre domaine, mais la santé publique dans son ensemble. Le but du congrès n'est pas d'analyser les problèmes, mais d'écouter ce que nos membres ont à dire, ce qu'ils jugent important et quelles idées ils ont, afin de pouvoir véritablement faire le point. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes contentés de réagir, nous devons maintenant prendre les devants, et ça, c'est nouveau pour nous. Ce qui nous manque souvent, ce sont les idées. Nous devons dès maintenant nous fixer un but qui soit reconnu par tous. □

CENTRALE DU MATÉRIEL

Quarante pour cent...bons pour la poubelle

(Suite de la page 13)

deux ans, un kilo de laine usagée ou laine de récupération coûtait encore 1,17 francs, on n'en retire plus aujourd'hui que 30 centimes.

● Les habitudes de consommation ont également évolué. La laine n'est plus autant demandée qu'autrefois. Même en hiver, on porte plus volontiers du coton. Cet élément joue aussi sur la demande.

● Enfin, dans les pays traditionnellement preneurs de vêtements usagés provenant des nations industrialisées, les gens savent ce qui chez nous est à la mode et ne veulent plus porter des vêtements que nous portions il y a 10 ou 20 ans. A Texaid, on en tient compte lors de opérations de tri.

Cette situation a pour conséquences d'une part que le produit de la revente des textiles usagés a massivement reculé et qu'il ne couvre plus aujourd'hui les coûts du ramassage et des opérations de tri et, d'autre part, que la quantité de déchets ne cesse d'augmenter, avec toutes les conséquences financières qu'implique leur élimination. Cette dernière opération coûte en effet à Texaid un million de francs chaque année. Le produit de la campagne de ramassage de 1987 qui a atteint la jolie somme d'un million quatre cent mille francs, a néanmoins chuté de 900 000 francs par rapport à l'année précédente.

Lire l'avertissement sur les sacs

Face à cette situation difficile, comment l'avenir des collectes de vêtements usagés des œuvres d'entraide se présente-t-il? «Si nous amenons les donateurs à ne nous donner que les affaires qu'ils donneraient à leur voisin, ce ne sera déjà pas si mal!», déclare Beat Alder. «Avec le cours actuel du dollar, nous ne nous en sortons plus s'il faut encore recycler les chiffons et les vêtements démodés.» Le besoin en vêtements de qualité existe comme par le passé et Schattdorf peut écouler à des prix raisonnables ce que les œuvres d'entraide ne peuvent utiliser.

La comparaison avec le voisin, c'est peut-être un peu trop demander. Le donateur doit lire attentivement l'avertissement figurant sur les sacs Texaid (v. encadré) et en tenir compte au moment de remplir les sacs déposés ensuite aux points de ramassage des œuvres d'entraide. Comme le montre les problèmes auxquels est confrontée la Centrale du matériel de la CRS, la situation sur le marché de vêtements usagés n'est pas sans conséquences pour ces dernières. □